

Vos tarifs au quotidien

Agriculteurs

Principales conditions tarifaires 2023

En vigueur au **1^{er} janvier 2023**

Prix nets en euros, sauf mention spécifique HT
pour les services soumis à TVA de plein droit

Pour les opérations à
titre privé, consultez
le dépliant sur les
principales conditions
de banque applicables
aux particuliers.



SOMMAIRE



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

4



Banque à distance

5



Vos moyens et opérations de paiement

5



Offres groupées de services

8



Jeunes Agriculteurs

9



Irrégularités et incidents

10



Crédits

10



Épargne et placements

12



Opérations internationales

13



Assurances et prévoyance

14



Dates de valeur

14



En cas de perte ou de vol de votre carte bancaire 14



En cas de perte ou de vol de votre chéquier 15



Résoudre un litige

15

Le présent tarif applicable au 01/01/2023 peut être modifié à tout moment après préavis, il n'est pas limitatif. Ces prix sont nets de taxes sauf mention spécifique HT pour les services soumis à la TVA de plein droit. Ce document vous indique les prix des principaux services que nous vous proposons. Vous pouvez consulter l'ensemble de nos conditions dans nos agences. Pour tout renseignement complémentaire, pour vous aider à trouver la bonne réponse à vos attentes, nos Conseillers sont à votre disposition dans nos points de vente.



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture / clôture de compte.....	GRATUIT
Service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte.....	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte)	GRATUIT
Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier.	



Bon à savoir !

Le service d'aide au changement de domiciliation à l'ouverture du compte, simple et rapide, prendra en charge, à votre place, les formalités administratives afin de regrouper vos prélèvements ou virements bancaires. Parlez-en à votre conseiller.

GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel papier	GRATUIT
Relevé de compte au-delà d'un par mois (par quinzaine, décadaire, journalier)	1,50 € / relevé
Option une enveloppe par compte.....	9,70 € / trimestre
E-relevé	GRATUIT

Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	9,00 € / mois
Frais de gestion de compte inactif (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)... Maxi 30,00 € ⁽¹⁾ / an	
(1) dans la limite du solde créditeur	

Gestion du compte

Commission du plus fort découvert	GRATUIT
Commission de mouvement.....	0,06 % avec un mini de 3,00 € par mois



Bon à savoir !

Les frais de tenue de compte et la commission de mouvement sont inclus dans notre offre groupée : Le Compte à Composer Agri.
Parlez-en à votre conseiller.

Voir conditions page 8

Services en agence

Frais de recherche et de réédition de document ⁽²⁾	11,92 € HT/ recherche jusqu'à 10 documents puis 5,92 € HT au-delà
Réédition d'un relevé de compte ⁽²⁾	8,08 € HT / relevé jusqu'à 10 documents puis 4,04 € HT au-delà
Fourniture de renseignements (par audit, par commissaires aux comptes).....	103,20 € HT
Fabrication de lettres chèques	sur devis
Commission d'actualisation de la connaissance client.....	50,00 € HT
Dépôt pièces et billets.....	3,40 € / Pochette / Compte (franchise mensuelle de 20 pochettes)
Montant minimum de dépôt par pochette : 10,00 €	

(2) Pour des recherches plus complexes, consultez votre conseiller (sur devis).

Coffres

Frais de location de coffre-fort : petit / moyen / grand 72,25 € / 94,42 € / 128,42 € HT/an
Effraction suite à la perte des clefs ou saisie judiciaire Coût réel des frais engagés



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)
(Tarifs hors coût du fournisseur d'accès internet)

Service d'alerte SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte

Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés 0,30 € / mois
Alerte solde du compte Information journalière 0,30 € / envoi

Gestion du compte à distance

Crédit Agricole en Ligne (CAEL) : accessible depuis le site internet <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/agriculteur/accéder-a-mes-comptes.html>

CAEL VISION PRO PLUS (avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets) 5,00 € / mois

Option CAEL VISION PRO (CAEL VISION PLUS avec gestion des effets et ordres boursiers) **GRATUIT**

Services Experts Pleinchamp 9,90 € HT / an

Certificats électroniques

Certificat signature performance 21,20 € HT / an

Ma Signature EDI (certificat en mobilité)⁽³⁾ 44,20 € HT / an

Certificat RGS 237,00 € HT pour 3 ans

Certificat 3SKey (service de signature électronique) 92,20 € / clef pour 3 ans

Télétransmission (abonnement mensuel)

Pour trouver la formule la mieux adaptée à vos besoins, consultez votre Agence ou votre Conseiller.

Echanges de données informatisées selon protocole EBICS T ou TS 50,00 € / mois

Echanges de données informatisées via Internet :

EDIWEB signature 25,00 € / mois

Frais à la ligne dans le sens de réception tous relevés EDI 0,05 € (Relevé de compte,

Prélèvements impayés, Correction de domiciliation, Mobilité Macron)

Alertes Mail signature des fichiers 0,10 € / mail ou 1,00 € / mois

Alertes SMS signature des fichiers 0,30 € / SMS ou 3,00 € / mois

(3) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coût de communication selon opérateurs.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes commerciales

Le prix de la 2^{ème} carte commerciale sur un même compte est minoré de 25 %.
La réduction s'applique à la carte la moins chère des deux.

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE COTISATION ANNUELLE		DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte MasterCard AS		36,00 €/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) MasterCard Business MasterCard Business Executive		53,00€/an 134,00€/an	53,00€/an 134,00€/an



Bon à savoir !

La détention d'un Compte à Composer Agri vous permet de bénéficier automatiquement d'une réduction de 10% sur la cotisation annuelle de votre carte commerciale.

CAC + CARTE = COTISATION CARTE A -10%



Bon à savoir !

 Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application PAIEMENT MOBILE et auprès de votre conseiller.

Carte dépôt de billet **GRATUIT**

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiements⁽⁴⁾ en euro dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, zone euro⁽⁶⁾ **GRATUIT**

Paiements⁽⁴⁾ en devise dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾ hors zone euro⁽⁶⁾, et dans les pays hors Espace Économique Européen 0,35 € / opération

+ frais proportionnels au montant du paiement 2,45 %

+ frais de change éventuels

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure) **GRATUIT**

(4) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises et leu roumains, dans l'Espace Économique Européen.

(5) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(6) La zone EURO couvre 19 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère).

Retrait d'espèces par carte

Retrait⁽⁷⁾ dans les pays de l'Espace Économique Européen⁽⁵⁾, en zone euro⁽⁶⁾ **GRATUIT**

Crédit Agricole **GRATUIT**

Retrait dans un distributeur d'une autre banque : retrait par carte en euro dans un pays de l'EEE⁽⁵⁾ à partir du 4^{ème} retrait par mois (dès le 1er retrait avec la carte MasterCard AS, gratuit avec la carte Executive) 1,00 € / retrait

Retrait dans un distributeur hors zone Euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels). 3,35 € + 2,45 % du montant

Retrait au guichet hors zone Euro⁽⁶⁾ (Plus frais de change éventuels). 6,60 € + 2,45 % du montant

(7) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises et lei roumains dans l'Espace Économique Européen

Opérations diverses facturées

Opposition sur carte pour perte et vol 31,00 €

Frais d'opposition blocage de la carte par la banque pour usage abusif 59,40 €

Commande urgente de carte 16,50 €

Rédition du code confidentiel 10,40 €

Rédition de relevé de carte commerciale à débit différé 9,70 €

Modification des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte* 7,10 €

* sous réserve d'acceptation par la banque

Virements SEPA⁽⁸⁾ SCT⁽⁹⁾

Frais de réception de virement SEPA

Réception d'un virement SEPA **GRATUIT**

Frais d'émission d'un virement SEPA

Par CAEL (hors coût d'abonnement au service internet) **GRATUIT**

Par agence (frais unitaire sur chaque virement)	
- Virement ordinaire ou SCT	5,00 €
- Virement de trésorerie (VSOT)	9,50 €
- Frais par virement permanent	1,30 €
Par télétransmission (hors abonnement au service) (frais unitaire sur chaque virement)	
- Remise, prise en charge	GRATUIT
- Virement ordinaire ou SCT	0,40 €
- Virement de trésorerie (VSOT)	5,30 €

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,00 €
Réception d'un virement Instantané SEPA	GRATUIT

Opérations diverses virements

Frais pour virement permanent non exécuté pour défaut de provision (à partir du 3 ^{ème} jour ouvré)	4,30 €
--	--------

Demande de retour ou de remboursement d'un SEPA (forfait intégrant la notification)	11,40 €
---	---------

SecurIBAN : vérification de coordonnées bancaires

Commission d'ouverture du service	30,00 €
Utilisation du service	0,70 € par demande de vérification

Prélèvement SEPA⁽⁸⁾ (SDD)⁽¹⁰⁾ / TIP⁽¹¹⁾

A l'encaissement

- Remise par télétransmission prise en charge	GRATUIT
- Remise par télétransmission par prélèvement SEPA SDD	0,40 €
- Remise par télétransmission par prélèvement BtoB	0,46 €
Avis de prélèvement revenu impayé	18,60 €
Représentation automatique des impayés de prélèvements	0,60 €
Demande d'Identifiant Créancier SEPA : ICS	45,60 €
Abonnement «Pack prélèvements – confort»*	13,40 € / mois

* sous réserve de souscription du service EDIWEB au Crédit Agricole Nord de France

Au débit

Opposition sur prélèvement :	
- par CAEL	GRATUIT
- en agence	11,20 €
Enregistrement d'un mandat SDD BtoB (par mandat)	11,20 €
Modification d'un mandat SDD BtoB	11,20 €
Résiliation d'un mandat SDD BtoB	GRATUIT

Opérations diverses :

Demande de rejet de prélèvement pour motif contestation débiteur :	
- par CAEL	GRATUIT
- en agence	11,20 €

(8) Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'ALEE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni

(9) SCT : SEPA Credit Transfer = virement ordinaire européen

(10) SDD : SEPA Direct Débit

(11) Titre Interbancaire de Paiement

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile	
- Envoi simple	2,00 €
- Envoi en recommandé simple	2,75 € + frais postaux en vigueur
Frais de destruction de chéquier	3,25 € / chéquier
(après 3 mois à compter de la date de fabrication)	
Frais d'émission d'un chèque de banque	14,60 €
(Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte).	
Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé	
- Motif sans provision	GRATUIT
- Motifs autres que sans provision	10,60 €

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur 16,30 € pour 10 ans⁽¹²⁾

(12) Au-delà de 10 ans, le renouvellement doit faire l'objet d'une demande de la part du client.

Monétique

Abonnement Up2Pay Mobile.....	Nous consulter
Location/maintenance Terminal de Paiement Electronique ... à partir de 13,70 € HT/ mois (hors frais d'installation)	
Editeur/Lecteur de chèques.....	Nous consulter
Commissions monétiques.....	Nous consulter
Offre petit remettant (hors matériel).....	4,00 € / mois
Up2Pay Fidélité (hors frais d'installation).....	abonnement à partir de 49 € HT / mois
Relevé Mensuel Détaillé envoi courrier.....	5,00 € / mois

Commerce électronique

Paiement par lien SMS/e-mail.....	Nous consulter
Up2Pay E-transaction (offre de paiement sécurisé sur Internet)	
- Abonnement par mois à partir de	17,00 € HT
- Frais d'installation.....	GRATUIT
- Coût à l'opération (hors commission monétique).....	à partir de 0,12 €

Effets de commerce

Lettre de Change Relevé ou Billet à Ordre Relevé (LCR ou BOR)

Encaissement lettre de change

- Remise papier, prise en charge.....	5,60 €
- Remise papier, par effet	5,60 €
- Remise par CA en ligne, prise en charge.....	GRATUIT
- Remise par télétransmission, par effet	0,60 €

Opérations exceptionnelles ou dysfonctionnements

- Effets prorogés.....	20,00 €
- Changements de domiciliation	20,00 €
- Effet à l'acceptation.....	20,00 €
- Avis de sort	20,00 €
- Retour d'impayés LCR ou LCC (Lettre de Change Classique)	20,00 €
- Frais de rejet de LCR pour provision insuffisante ou sans avis.....	20,00 €
- Frais de LCR réclamée.....	20,00 €



Offres groupées de services

Le Compte à Composer

La possession d'un socle est obligatoire pour la souscription d'un module.
Les produits composant le Compte à Composer peuvent être souscrits séparément.

Vos essentiels au quotidien

Le **SOCLE**..... de 11,80 € à 45,10 € / mois en fonction des flux confiés

Frais de tenue de compte

Commission de mouvement

CAEL VISION PRO PLUS avec bourse ⁽¹³⁾ : ACTION PRO

Services Experts Pleinchamp

Chèques crédités en jour de remise

Effets crédités à la date de l'échéance

Assurance de vos moyens de paiement : SécuriCOMPTE PRO PLUS ⁽¹⁴⁾

COMPTE À COMPOSER	COTISATION MENSUELLE
Selon les flux annuels confiés :	
Jusqu'à 80 K€	11,80 €
De 80 à 300 K€	14,30 €
De 300 à 750 K€	21,10 €
De 750 K€ à 1 500 K€	32,30 €
De 1 500 K€ à 3 000 K€	45,10 €



Bon à savoir !

L'assurance SécuriCOMPTE Pro Plus⁽¹⁴⁾ couvre notamment :

- la perte ou le vol de moyens de paiement professionnels
- le vol par agression ou effraction de votre mobile professionnel
- le vol par agression durant le transport de votre recette journalière entre vos locaux professionnels et votre agence
- la perte ou le vol de vos clés des locaux professionnels et des frais de reconstruction des documents officiels

Au choix (plusieurs options possibles) :

Relevé de compte bi-mensuel

Information journalière solde du compte par SMS ou mail

Information mise à disposition des moyens de paiement octroyés par SMS ou mail

(13) hors coût de communication variable par opérateur.

(14) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Comptes-Services

Depuis le 18 novembre 2013, le Compte-Service Agriculteurs n'est plus commercialisé. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisation mensuelle :

- Sans carte.....	14,40 €
- Carte commerciale à Débit Immédiat : Mastercard Business	18,40 €
- Carte commerciale à Débit Différé : Mastercard Business.....	18,40 €
- Carte commerciale à Débit Différé : Mastercard Business Executive	24,50 €

En option :

- Ouverture de crédit (Sous réserve d'acceptation de votre dossier - Tarifs hors intérêts).....	à partir de 2,00 €
- Coup dur matériel (par mois)	1,15 €



Jeunes Agriculteurs

1^{er} partenaire de l'agriculture, le Crédit Agricole Nord de France propose aux Jeunes Agriculteurs une offre spécifique de financement, d'assurances et de services : « L'Installation by CA ».

Gérer le quotidien

Le Compte à Composer Jeunes Agriculteurs (CAC)..... - 50 % pendant 2 ans
 Terminal de paiement & Up2Pay Mobile & Up2Pay E-transactions..... Nous consulter
 Cartes commerciales - 50% sur la cotisation la 1^{ère} année
 + si CAC Agri : -20% supplémentaire

Financer un projet

Conditions spécifiques « Jeunes Agriculteurs »..... Nous consulter

Assurer les biens

Assurance Exploitation / Automoteur Agricole / Climatiques / Télésurveillance Nous consulter

Prévoyance

Santé individuelle / Protection Revenus Agri / Mon Assurance Décès..... Nous consulter

Epargner

Floriagri Assurance vie agri Prédica Nous consulter



Irrégularités et incidents

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé (dépassement). Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal est établi chaque trimestre par la Banque de France en fonction de l'évolution des conditions de marché sauf conditions particulières Nous consulter

Taux débiteur annuel Nous consulter

Commission d'intervention

Commission d'intervention (CI) en cas de présentation d'un ordre de paiement sans provision sur le compte 6,00 € / opération

(Plafond journalier de CI en nombre : 4 ; plafond mensuel de CI en nombre : 20)

Opérations particulières

Frais en cas de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) 9,90 €

Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs 100,00 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur 10% du montant dû au Trésor public, dans la limite du plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé 9,90 € / lettre

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€ Montant du paiement

- Si paiement ≥ 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision*

- Si paiement < 20,00€ Montant du paiement

- Si paiement ≥ 20,00€ 20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision 9,90 €

(par lettre simple) ⁽¹⁵⁾

Forfait de frais de rejet pour un prélèvement dans la limite du montant de l'ordre de paiement (notification incluse) 20,00 € ⁽¹⁶⁾

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

- Montant inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 € / chèque

- Montant supérieur à 50,00 € 50,00 € / chèque

Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours.

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques 32,50 € / chèque

- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque 26,10 €

- Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire 9,15 € / mois

(15) Tarification débitée si paiement du chèque



Crédits

Financement du cycle d'exploitation

Le "glossaire FBF des produits de financement bancaire court terme et de leurs principales composantes tarifaires" est disponible sur le site internet du Crédit Agricole Nord de France (<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>).

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier 1 % du montant autorisé

Minimum : 150,00 €	
Commission de confirmation (par an)	1 % du montant autorisé
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	105,00 €

Escompte

Frais de dossier	1 % du montant autorisé
Minimum : 150,00 €	
Frais de réexamen annuel par ligne de trésorerie	105,00 €
Escompte exceptionnel par effet	8,40 €

Ligne Court Terme (Daily / Billets de trésorerie / Cautionnement Bancaire)

Frais de dossier	1% du montant du plafond. Minimum 150 €
Frais de renouvellement annuel	105,00 €

Cession loi Daily

Frais de gestion par bordereau	35,00 €
Commission gestion par notification	15,00 €

Crédit Court Terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt
Mini : 150,00 € / Maxi : 2000,00 €	

Crédit d'investissements

Prêt à moyen et long terme

Frais de dossier	1 % du montant du prêt
Mini : 150,00 € / Maxi : 2000,00 €	
Frais d'étude	Nous consulter

Cautions bancaires

Frais de dossier	35,00 €
Commission d'engagement	à partir de 1 %
Minimum : 80,00 €	

Autres opérations liées aux crédits

Frais liés à la Garantie

Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	GRATUIT
Frais de constitution caution	50,00 €
Nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne) :	
- internes au Groupe Crédit Agricole	60,00 €
- externes au Groupe Crédit Agricole	120,00 €
Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Matériel, Parts sociales) / Gage (Véhicules, Stock...)	90,00 €
Mainlevée de nantissement de produits financiers (titres, produits d'assurances vie, d'épargne...)	
- internes au Groupe Crédit Agricole	50,00 €
- externes au Groupe Crédit Agricole	110,00 €
Mainlevée Gages (Véhicules, Stock...)	50,00 €
Mainlevée Autres Nantissements (Fonds de Commerce, Matériel, Parts sociales)	110,00 €
Mainlevée totale de garantie hypothécaire	96,90 €
Mainlevée partielle de garantie hypothécaire	160,10 €
Modification de garantie	185,60 €

Frais de Gestion

Recherches de pièces sur Crédit	10,30 €/recherche
Frais de relance sur diverses opérations de crédit	15,50 €
Forfait échéance prêt en retard (par échéance)	20,60 €
Attestation diverses	20,60 €
Frais de décomptes	20,60 €
Rédition du tableau d'amortissement	20,60 €
Modification de la date d'échéance d'un prêt	34,00 €
Modification du compte à débiter	34,00 €
Report d'échéance d'un prêt	34,00 €
Mise à disposition des fonds hors délais contractuels	51,50 €
Annulation crédit suite acceptation de l'offre	150,00 €
Frais pour transfert de prêt	1 % du montant du CRD (capital restant dû) transféré
Modification caractéristique du prêt (périodicité, durée, avenant spécifique...)	185,60 €
Frais de modification d'objet d'un prêt	1 % du montant du CRD
Mini : 180,00 € Maxi : 500,00 €	
Frais de déclaration de sinistre ADE (Assurance Des Emprunteurs)	57,50 €



Épargne et placements

Le Crédit Agricole dispose d'une gamme complète de produits d'épargne et de placement. Consultez votre agence ou votre Conseiller pour choisir le ou les produits d'épargne adaptés à vos projets.

Pour les opérations à titre privé, consultez le dépliant sur «les conditions générales de banque applicables aux particuliers».

Les ordres de bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

Bourse France : par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
		PEA/PEA-PME			COMPTE-TITRES ORDINAIRE		
Invest Store Intégral		Ordres ≤ 500€	500€ > Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€	Ordre ≤ 1000€	Ordre > 1000€	
		0,48%	0,18%	0,12%	0,99€	0,12%	

Service de règlement différé (SRD) :

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽¹⁶⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

(16) Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour négociation + 3 jours) et la date de règlement / livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Bourse étrangère : nous consulter

Les OPCVM (organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole..... Nous consulter

Souscription OPCVM hors Crédit Agricole..... Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2023 et facturés à partir du 01/01/2024)

Tarification standard : Forfait par compte actif par an :

- par compte titres et PEB..... 20,00 € ht

- par PEA..... **GRATUIT**

+ Frais à la ligne :

- Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, VARIUS, Parts sociales..... **GRATUIT**

- OPCVM groupe CA..... **GRATUIT**

- Obligations et Actions CA..... 0,10 % HT

- Autres valeurs..... CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT

- Valeurs étrangères..... CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT

- Titres nominatifs..... CTO : 0,35% HT / PEA : 0,33% HT

- Titres non cotés..... 25,00 € par ligne

Maximum : 167,00 € HT (par an, par compte-titres et PEB)

Tarification avec l'option Invest Store Intégral

Forfait par compte par an :

- par compte titres et PEB..... 10,00 € HT

- par PEA..... **GRATUIT**

+ Frais à la ligne :

- Gratuit pour les actions
 - Tarifs standards pour les autres types de valeurs
- Maximum : 167,00 € HT (par an, par compte-titres et PEB)

Opérations diverses

Transfert de compte-titres vers une autre banque :

- Transfert simple d'une ligne titres cotés CTO : 13,33 € HT / PEA : 12,50 € HT
- Transfert simple d'une ligne titres non cotés 41,67 € HT
- Maximum par compte CTO : 133,33 € HT / PEA : 125,00 € HT

Inscription au PEA de titres non cotés 1% du montant/ maxi : 400,00 € HT

Mise en nominatif pur de titres au porteur 1% du montant / maxi : 65,00 € HT

Mise en nominatif administré de titres au porteur 1% du montant / maxi : 35,00 € HT

Opérations sur OR

Achat / vente d'or 4% du montant (minimum 40,00 € par nature de pièce)

Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or 50,00 €

Frais d'expertise 55,00 €



Opérations internationales

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10%, avec un montant minimum de 18,00€.

Emission d'un virement non SEPA (Opération libellé en devises ou en euros)

Emission d'un virement non SEPA papier 0,10% du montant transféré

Minimum : 22,00 €

Virement télétransmis 0,10% du montant transféré

Minimum : 12,00 €

Emission d'un virement non SEPA + option frais "OUR" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre - possibilité d'ajustement selon les frais réellement perçus par la banque étrangère) 22,10 €

Réception d'un virement non SEPA 18,70 €

Frais de mise en place d'un virement permanent ou de modification d'instruction (hors frais de virement) 9,60 €

Chèque tiré sur nos caisses

Chèque émis en euros < 152,00 € 8,10 €

+ Frais de transmission SWIFT : 7,30 €

Chèque émis en euros > 152,00 € 0,15 % du montant

Min : 17,40 € Maxi : 264,00 €

+ Frais de transmission SWIFT : 7,30 €

Chèques remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèque reçu en devises ou en euros < 152,00 € GRATUIT

Chèque reçu en devises ou en euros > 152,00 € 0,10 % du montant

Min : 19,40 € Maxi : 97,00 €

Chèque remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement 0,10 % du montant

Min : 30,60 € Maxi : 127,00 €

+ frais de port Nous consulter

Divers

Copie du SWIFT :

- Opération inférieure à 6 mois	8,00 €
- Opération supérieure à 6 mois	27,00 €
Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	12,50 €
Frais pour chèque impayé	52,00 €
+ Éventuels frais de la banque étrangère	
Modification d'instruction ou demande de sort	17,80 €



Assurances et Prévoyance

Assurance et prévoyance.....Nous consulter



Multirisque
Professionnelle⁽¹⁷⁾



Véhicule
Professionnel⁽¹⁷⁾



Complémentaire
santé⁽¹⁷⁾



Assurance
Accident De La Vie⁽¹⁷⁾



Mon Assurance
Décès⁽¹⁸⁾



Télésurveillance⁽¹⁹⁾

Assurance SécuriCOMPTE Agri plus ⁽²⁰⁾	36,00 € / an
Assurance SécuriHELP Agri ⁽²⁰⁾	6,00 € / mois

Ces contrats sont souscrits auprès de :

(17) PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

(18) PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris.

(19) Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection - Groupe Crédit Agricole. SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. N° TVA FR 19 799869342. Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(20) CÂMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sié 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



Dates de valeur



Bon à savoir !

La date de valeur est la date à laquelle une somme est prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs. Cette date ne coïncide pas forcément avec la date à laquelle l'opération a été initiée. La distinction est importante pour bien maîtriser son budget.

Principales dates de prise en compte des opérations

Retrait d'espèces = J

Versement sur un automate de dépôt valorisé = J

Remise de chèques = J + 1 jour ouvré

Paiement d'un chèque = J

Émission d'un virement interne ou externe = J

Réception d'un virement interne ou externe = J

Remise d'avis de prélèvement (selon le type de prélèvement et la date de remise) de E à J + 5 jours ouvrés

Paiement d'un prélèvement SEPA = J

Effet papier

- remis avant E - 10 jours calendaires

- remis après E - 10 jours calendaires E + 3 jours ouvrés J + 10 jours ouvrés

Effet télétransmis

- remis avant E - 10 jours calendaires

- remis après E - 10 jours calendaires E + 3 jours ouvrés J + 10 jours ouvrés

Effet présenté au paiement E + 1 jour ouvré

Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat) J + 1 jour ouvré

J = date de réception au Crédit Agricole

E = date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement

Jours calendaires = chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche (jours fériés compris)

Jours ouvrés = jour Banque de France (lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)



En cas de perte ou de vol

De votre carte bancaire :

Vous devez faire immédiatement opposition :

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24, service joignable 7j/7
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat
- Dans tous les cas, prévenez aussitôt votre agence par lettre recommandée.

De votre chéquier :

Vous devez faire immédiatement opposition.

- En France, téléphonez au 09 69 39 92 91 (Communication non surtaxée, coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur ; Appel susceptible d'enregistrement) : le Centre d'Appels vous répond 24H/24, service joignable 7j/7
- Prévenez sans attendre le Crédit Agricole.
- Faites une déclaration aux autorités de Police, à la Gendarmerie ou au Consulat.
- Confirmez par lettre recommandée à votre agence.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences, nos centres d'affaires et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge - Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole Nord de France a le souci permanent de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition. Votre conseiller est à votre écoute afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Il est l'interlocuteur privilégié auquel vous adresser en cas de réclamation sur l'utilisation des produits et services ou de difficultés dans le fonctionnement de votre compte au quotidien.

Si la réponse apportée par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le Service Qualité Clients :

- Par courrier : Service Qualité Clients – BP 369 – 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- sur le site internet : en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre demande sera prise en compte sous 48 h et une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais (avec un maximum de 20 jours calendaires (sauf complexité particulière de votre dossier). Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les services de paiement (hors chèques) ou les prestataires de services de paiement (hors chèques), une réponse vous sera apportée dans un délai de 17 jours calendaires suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivant la réception de la réclamation.

Recours externe : Le médiateur du crédit

Pour les litiges relatifs à un refus ou une dénonciation de financement ou de garantie, en cas de différend non résolu, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du crédit, à l'adresse suivante : <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET
credit-agricole.fr



ESPACE LIBRE-SERVICE
de 6 heures à 22 heures, nos espaces restent ouverts à vos demandes.

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans l'Espace Libre-Service.



MA BANQUE :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



ASSURANCES PACIFICA :
Si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



NEXECUR :
La protection de votre domicile ou de votre entreprise à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA BOURSE :
Suivre vos portefeuilles en toute liberté



MON PROJET IMMO :
Gérer votre projet immobilier, de la simulation à la signature



MON INFO MANDATS :
Restez informé des mouvements effectués sur votre profil de gestion



Pleinchamp

Restez informé en continu sur votre filière et en proximité avec votre région



PEFC™

10-31-1154



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



LE TRI
+ FACILE

